

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RIVE-SUD OUEST (APHRSO)
100 RUE STE-MARIE,
LA PRAIRIE (QUÉBEC) J5R 1E8

LA LUMIÈRE

EN BREF



Un organisme financé par

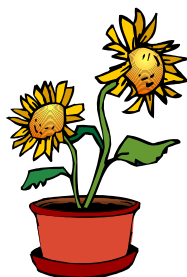


Volume 13, Numéro 2

Juillet 2007

Camp d'été 2007

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le personnel d'animation de notre camp d'été 2007.



Vos animateurs et animatrices:

*Alexandre (Tarzan), Adam (Pugz), Francis (Taz), Janie (Winnie),
Julie-Anne (Soleil), Stéphanie (Skippy), Ariane (Kiwi)
et notre coordonnatrice Mylène (Baloo),*

vous souhaitent une

Bonne fin de saison et un Bon retour en classe !

Mot de la nouvelle coordonnatrice

Bonjour à tous les lecteurs,

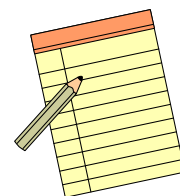
Je me présente, je m'appelle Mylène Roy et je suis la nouvelle coordonnatrice des loisirs. Comme plusieurs ont pu le constater, je suis arrivée à la fin du mois de mai afin de remplacer Mylène Pérusse qui est actuellement en congé de maternité. C'est avec plaisir que j'ai accepté de lui succéder pour assurer le bon déroulement des activités de loisirs. C'est un beau défi et j'aime beaucoup le mandat de l'organisme.

Depuis mon arrivée, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs d'entre vous lors des différentes activités et vous êtes tous très sympathiques et c'est toujours agréable de discuter avec vous. Soyez assurés que je serai toujours disponible pour vous écouter et répondre à vos questions. Vous pouvez donc me contacter soit par téléphone ou par courriel. Mon horaire d'été est du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et à l'automne, je serai présente le lundi, jeudi et vendredi.

Pour l'instant, toute l'équipe d'animateurs et moi-même sommes à l'animation du camp d'été et je peux vous assurer que nous faisons des activités extraordinaires. Je me sens privilégiée de pouvoir vivre une telle expérience. Au plaisir de se revoir!!

Mylène Roy
Coordonnatrice des loisirs
loisirs@aphrso.org

E XPRIMEZ-VOUS!



Saviez-vous que ce journal est également mis à la disposition de nos membres afin qu'ils puissent s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent ?

Donc,
si vous souhaitez réagir à un article ou à une opinion exprimée avec lequel vous êtes en accord ou même en désaccord ,
ou bien, si vous souhaitez nous faire réfléchir sur une réalité qui vous touche,

faites-nous parvenir votre article par courrier ou encore par courriel à:

info@aphrso.org

Nous serons heureux de vous publier
dans votre journal!

Futurs chroniqueurs ... à vos crayons!



Composition du nouveau Conseil d'administration 2007-2008

Lors de la dernière assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 4 juin dernier, les membres présents ont élu le nouveau Conseil d'administration de l'APHRSO.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous présentons les membres qui le composent.

- Madame Priscille Arel
- Monsieur Olivier Lemieux
- Monsieur Gaétan Brosseau
- Madame Adèle Lapierre
- Madame Gisèle Schinck
- Madame Yvette Patenaude
- Madame Rollande Vigneault
- Monsieur Jacques Brosseau
- Monsieur Gilles Arseneault

Merci à tous
d'avoir accepté de contribuer à la poursuite des objectifs
de votre organisme.

PROGRAMMATION AUTOMNE 2007

Vous retrouverez dans le présent envoi la programmation d'activités que nous vous proposons pour l'automne.



Afin de nous aider à planifier adéquatement la prochaine session, nous vous demandons de **respecter les dates d'inscription** que nous avons indiquées dans la programmation.



Mettez-le tout de suite à votre agenda:

Vendredi le 14 décembre 2007

Party des membres de l'APHRSO
au centre Roméo-Patenaude à Candiac

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES 2007...

UNE BELLE ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION POUR NOS ÉLUS

Le Reflet – Édition du 23 juin 2007

Des élus voient la vie d'un autre oeil

Véronique Asselin



DELSON - Invités par l'Association des personnes handicapées de la Rive-Sud Ouest, quelques élus ont accepté un dîner à l'aveuglette, le 8 juin.

"Ils ne savaient pas à quoi s'attendre. On leur a bandé les yeux à leur arrivée", relate la directrice de l'APHRSO, Nancy Côté. L'objectif de la journée, organisée dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, était de mieux outiller les décideurs quant aux conditions de vie de cette portion de la population.

Le maire de Saint-Philippe, Gaétan Brosseau et des conseillers municipaux de Saint-Constant, Saint-Philippe et Candiac ont accepté de bonne grâce de se plier à l'exercice. "Ils ont avoué être angoissés, car ils ne savaient pas ce qu'ils allaient manger et ne connaissaient pas non plus les lieux, ce qui a contribué à les déstabiliser", raconte l'intervenante qui leur a servi un repas froid, question de ne pas augmenter le degré de difficulté.

"Ce n'est pas évident de manger quand tu ne vois pas. Tu ne sais pas trop si ton verre de jus est plein. Donc, tu prends ton temps pour le soulever afin de ne pas te salir, raconte la conseillère Candiacoise Thérèse Gatien. J'imagine que ça ne doit pas être évident de manger du spaghetti pour les non voyants." L'élue avoue qu'elle compensait la perte temporaire de sa vision par une plus grande écoute de son environnement, de même que par le toucher. "L'activité n'a duré que quelques heures, mais ç'a été très intéressant. Je suis plus consciente de la chance que j'ai de voir."

Pour une participation citoyenne égale

Les convives ont passé le reste de la rencontre à discuter sur le concept d'accessibilité universelle. "Ce n'est pas un manque de volonté de leur part, mais simplement une méconnaissance de la réalité des handicapés qui leur fait oublier de considérer les citoyens qui ont des limitations physiques lors de la prise de décisions", souligne Mme Côté.

Les communications et l'accessibilité architecturale des différents bâtiments ont été principalement ciblées au cours des discussions. "Les trottoirs ne sont pas tous aménagés pour recevoir des fauteuils roulants et les espaces de stationnement pour handicapés sont souvent insuffisants dans les centres commerciaux, note-t-elle. À titre d'exemple, la mairie de Saint-Constant n'est pas accessible pour une personne en fauteuil roulant, ce qui l'empêche d'exercer sa citoyenneté."

La directrice poursuit en citant les offres de services dans le domaine des loisirs qui ne sont souvent pas ouvertes aux handicapés. "Parfois, il n'est simplement pas indiqué qu'ils y ont accès, explique-t-elle. Résultat, les gens s'adressent à nous pour savoir à quelle activité ils peuvent s'inscrire." Depuis décembre 2004, la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale oblige les municipalités de 15 000 habitants et plus à adopter un plan d'action à cet effet. Sainte-Catherine, Saint-Constant et La Prairie s'en sont dotées, Candiac, qui vient d'atteindre ce nombre de résidents, devrait le faire prochainement.



À l'arrière, de gauche à droite, Jean-François Gagnon, de Saint-Constant, Gaétan Brosseau et Nicole Benjamin, de Saint-Philippe, Thérèse Gatien et Isabelle Leduc, de Candiac, France Hébert, de Saint-Constant, Nancy Côté, de l'APHRSO, et Guy Lemieux, de Handidactis. À l'avant, Sylvain Gamache, de Handidactis et Gilles Arseneault, de Saint-Constant. Fernande Lussier, conseillère à Saint-Philippe, était absente au moment de la photo.

La chronique à Samuel



Bonjour les amis,

Pour Pâques, j'ai fait un dessert spécial: Une pizza aux bonbons. C'est mon professeur de musique, Diane, qui m'a donné la recette. J'étais nerveux car j'avais peur de la rater mais j'ai très bien réussi. Tout le monde a trouvé ça bon et beau!!! J'étais très fier de moi.

Je vous envoie la recette. Essayez-la! Vous aurez du succès, j'en suis certain.

À bientôt
Votre ami Samuel

PIZZA AUX BONBONS

Ingrédients

- 1 1/3 de tasse de farine
- 1/2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/4 c. à thé de soda à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/3 de tasse de margarine fondue
- 1 tasse de cassonade
- 1 œuf
- 1 c. à table d'eau chaude
- 1 c. à thé de vanille
- 1/2 tasse de noix de Grenoble cassées
- 1 tasse de grains de chocolat semi-sucré
- 1 tasse de guimauves miniatures
- 1/4 de tasse de smarties



Préparation

- Préchauffer le four à 350 degrés
- Mélanger la farine, la poudre à pâte, le soda à pâte et le sel.
- Mêler la margarine et la cassonade
- Fouetter au malaxeur jusqu'à ce que le mélange soit homogène
- Ajouter l'œuf, l'eau et la vanille en mélangeant bien
- Ajouter le mélange de farine
- Graisser une assiette à pizza de 12 pouces
- Tremper les mains dans la farine
- Presser la pâte dans l'assiette préparée
- Saupoudrer noix, grains de chocolat, guimauves et smarties
- Cuire pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit cuite.



BON APPÉTIT !

LES FEMMES HANDICAPÉES ET LA VIOLENCE SEXUELLE

Qui sommes-nous?

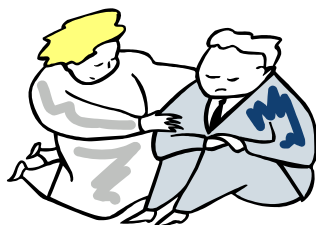
Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Châteauguay existe depuis 1979. Nous offrons des services d'aide aux adolescentes de 14 ans et plus et aux femmes adultes ayant été agressées sexuellement. Nous animons des ateliers de prévention en milieu scolaire, auprès d'organismes communautaires, d'établissements de la santé, etc. Nous organisons et participons à plusieurs actions de mobilisation et nous nous impliquons dans la concertation de notre milieu dans le but d'assurer les droits et les intérêts des femmes agressées sexuellement. Depuis toujours, le centre est soucieux de répondre aux besoins de toutes les femmes de sa communauté. De récents contacts avec des femmes handicapées ou des intervenantEs nous ont permis de saisir l'ampleur du problème de la violence faite aux femmes handicapées... et de vouloir agir.

C'est pourquoi nous nous sommes récemment donnés comme objectif d'être plus visibles et plus accessibles auprès d'elles...auprès de vous! Selon les estimations de l'Office des personnes handicapées du Québec (2006), 120 665 personnes vivent avec une incapacité en Montérégie. Parmi elles, 63 935 sont des femmes de 15 ans et plus. Parmi elles, 53 006 femmes (83%) feront l'objet d'une agression à caractère sexuel pendant leur vie (Comité canadien sur la violence faite aux femmes (1993). C'est impensable... Mais qu'entend-on au juste par « agression à caractère sexuel »? L'agression sexuelle, le viol, l'inceste, les attouchements, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme, le voyeurisme, les appels obscènes en sont autant de manifestations différentes.

Agresser sexuellement, c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté ou malgré l'absence de consentement de la personne en utilisant le chantage, l'intimidation, la manipulation, la menace, les privilèges, les récompenses, la violence physique, psychologique ou verbale.

Quand la violence touche les femmes vivant avec un handicap

Les femmes handicapées sont particulièrement vulnérables à la violence sexuelle. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cet état de fait : les mythes et les préjugés concernant les agressions sexuelles (il n'est pas rare d'entendre le préjugé voulant qu'une femme handicapée est asexuée), la pauvreté et le sous-emploi, l'absence d'éducation sexuelle, la discrimination et l'exclusion, l'isolement, l'absence de vie privée, la position de dépendance envers les aidants ou les soignants, la nature de l'incapacité, etc.



LES FEMMES HANDICAPÉES ET LA VIOLENCE SEXUELLE (SUITE)

Les conséquences

Les conséquences des agressions à caractère sexuel sont multiples, tant au niveau psychologique que physique: culpabilité, honte, perte d'estime de soi, perte du sentiment de sécurité, perte d'appétit, dépendance aux drogues ou l'alcool, etc. Le fait d'avoir peur de sortir seule le soir et de mener une vie de contournements « afin d'éviter le pire » représentent des conséquences sociales des agressions sexuelles.

Plusieurs femmes, sinon toutes les femmes vivant avec un handicap ou non, peuvent avoir senti, à un moment ou l'autre, le poids de cette réalité sournoise dans leur vie quotidienne.

Les conséquences des agressions à caractère sexuel sont multiples.

Aussi, le fait de dévoiler ou de dénoncer l'agression sexuelle que l'on a vécue n'est pas facile. Les plus récentes statistiques policières indiquent que seulement 10% de ces crimes seraient dénoncés. C'est dire que 90% des personnes n'osent pas et n'oseront jamais dénoncer à la police voire même dévoiler à un ami ou proche parent leur secret. Il y a plusieurs obstacles au dévoilement. Le fait de connaître l'agresseur en est un fort important. Quand on sait que plus de la moitié de la violence faite aux femmes handicapées est perpétuée par trois groupes d'agresseurs : les membres de la famille, les prestataires de soins rémunérés et les autres personnes handicapées (surtout celles qui résident avec leurs victimes dans des établissements de services), on ne s'étonne pas qu'elles taisent pour la grande majorité leur situation. Le fait d'être dans une situation financière précaire, d'avoir de la difficulté à obtenir du soutien de son entourage, l'isolement, la peur de perdre des services essentiels à son bien-être, de perdre des relations affectives importantes, de perdre ses enfants, la peur d'être placées en institution, les difficultés de communication peuvent également représenter des barrières importantes au dévoilement.



Nous trouvons important d'utiliser la tribune qui nous est offerte afin de vous sensibiliser à cette réalité importante. Merci à l'APHRSO pour son ouverture. Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de l'article ou si vous désirez parler d'une situation qui vous touche ou qui touche une personne près de vous, contacter Chantal Robitaille au CALACS : 450-699-8258.

Nos services sont gratuits, confidentiels et accessibles.

APHRSO

Partenaire du milieu depuis 1980



L'intégration sociale des personnes handicapées ...
Un rêve à bâtir, une réalité à construire.

**ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE
LA RIVE-SUD OUEST (APHRSO)
100 RUE STE-MARIE,
LA PRAIRIE (QUÉBEC) J5R 1E8**

Téléphone : (450) 659-6519
Télécopie : (450) 659-6510
Messagerie : info@aphrso.org

Retrouvez-nous
sur le web:
www.aphrso.org

Êtes-vous abonné ?



**Service d'abonnement à différentes
loteries de Loto-Québec**

Plus besoin :

- d'acheter vos billets chaque semaine
- de vérifier vos numéros
- d'aller réclamer vos lots

Loto-Québec le fait pour vous!

Si vous gagnez, vous recevez votre chèque par la poste.

*OFFREZ-VOUS VOS
LOTERIES PRÉFÉRÉES :*

pour 6 mois ou 1 an,
seul ou en groupe
(jusqu'à 10 personnes)



*Aidez une bonne cause et
abonnez-vous à la chance!*



L'ABONNEMENT À *LOTOMATIQUE* VOUS PERMET DE
CONTRIBUER AU FINANCEMENT DE NOTRE ORGANISME :



Vous voulez aider notre cause en vous abonnant?

C'est simple!

Remplissez le formulaire d'abonnement, ajoutez-y votre paiement,
glissez le tout dans l'enveloppe-réponse... et le tour est joué!

18 ans + *Merci beaucoup!*

Mai 2004

Pour vous procurer le formulaire d'adhésion à Lotomatique et contribuer au financement de l'APHRSO, communiquer avec l'organisme au 450-659-6519.